

La vidéo à la demande (VOD) est un service « non linéaire », en ce sens qu'il est affranchi du flux de programmation d'un service de télévision. Ce nouveau service réside en une offre de programmes (œuvres cinématographiques ou audiovisuelles, ou autres contenus vidéo) accessibles via une plate-forme Internet et grâce à un écran d'ordinateur ou via un canal de télévision en mode IP (*Internet Protocol*), en complément du bouquet de chaînes inclus dans les offres ADSL dites *multiple play* des fournisseurs d'accès et reçues alors sur un écran de télévision. A l'exception des offres gratuites (*FOD-Free On Demand*) et de la *catch-up TV* (télévision de rattrapage), les programmes sont généralement proposés à la location à l'unité ou en pack (en *streaming*, c'est-à-dire au fil du téléchargement) pour une consommation à durée limitée, ou bien à l'achat, avec possibilité de les graver sur un DVD.

De nombreux acteurs proposent des services de VOD : les fournisseurs accès à Internet, les chaînes de télévision, les producteurs ou distributeurs de cinéma, les éditeurs vidéo, les distributeurs de biens culturels, les services d'archives audiovisuelles ou encore les entreprises Internet et les industriels de l'électronique grand public et de l'informatique. Le paiement à la séance ou à l'acte est encore le mode le plus courant ; néanmoins, la formule de l'abonnement offrant la possibilité de visionner un programme un nombre illimité de fois se développe pour les contenus audiovisuels.

Comparable à un vidéo-club à domicile, la VOD est un nouveau mode de distribution entrant en concurrence frontale avec l'édition vidéo. Selon l'échéancier de la diffusion d'un film appelé « chronologie des médias », les professionnels se sont accordés sur une commercialisation en VOD démarrant un mois et demi après la sortie vidéo, soit 33 semaines après l'exploitation en salle. Des discussions sont en cours afin de modifier ces délais, la France étant un des seuls pays à maintenir une fenêtre d'exploitation de six mois à compter de la date de sortie nationale en salle. La sortie d'un film en salle, en DVD et en VOD, peut être simultanée aux Etats-Unis et le délai entre la salle et la VOD réduit à 60 jours au Royaume-Uni. Par ailleurs, la loi du 5 mars 2007 prévoit la contribution des fournisseurs d'accès au compte de soutien à l'industrie des programmes. Reste que les plates-formes de VOD ne sont soumises à aucun quota de nationalité ou de diversité des œuvres proposées.

N°2-3 Printemps - été 2007